



Congés légaux + congés enfant malade

Par **LE GOYET_old**, le **16/10/2007** à **17:38**

Madame, Monsieur,
Je travaille au sein du réseau LAFORET IMMOBILIER en tant qu'assistante commerciale. Je souhaiterais avoir des renseignements concernant les congés : Je travaille 25 heures au sein de cette entreprise (lundi après midi, mardi, jeudi et vendredi). Lorsque je pose des congés mon responsable d'agence me décompte 6 jours par semaine du lundi au samedi, es-ce normal ??
Avons - nous également le droit à des jours pour enfant malade ?? Mon enfant a été malade dernièrement, j'ai fourni un justificatif médical, 1 jour de congé m'a été décompté !
Merci de vos réponses
Dans cette attente,
Sincères
salutats
G. LE GOYET